



Poste à pourvoir

Directeur adjoint de la Formation professionnelle

Fonctions

Sous l'autorité immédiate du directeur de la Formation professionnelle, la personne choisie devra :

- soutenir l'apprentissage autogéré des omnipraticiens par tous les moyens écrits et audiovisuels existants ;
- mettre en œuvre à l'échelle provinciale des programmes de formation, conçus par et pour des médecins omnipraticiens ;
- concevoir des ateliers de formation destinés aux animateurs, aux directeurs scientifiques et aux mandataires ;
- maintenir un lien avec les responsables de la formation médicale continue des associations affiliées et s'assurer qu'ils ont reçu la formation nécessaire ;
- planifier et coordonner des stages cliniques organisés par et pour des médecins omnipraticiens ;
- valider la pertinence des programmes de formation soumis en vue d'accorder des crédits de formation aux médecins omnipraticiens participants ;
- valider les demandes de ressourcement et d'allocations effectuées par les médecins omnipraticiens autorisés à s'en prévaloir et en recommander l'acceptation ou le refus au MSSS.

La personne choisie devra s'acquitter de toute autre fonction que pourrait lui confier le directeur de la Formation professionnelle ou le président directeur général de la FMOQ.

Exigences

Le candidat doit :

- être omnipraticien ;
- partager les valeurs et les objectifs de la FMOQ ;
- avoir de l'expérience en formation médicale continue ;
- posséder des capacités de rédaction ;
- maîtriser l'anglais parlé et écrit ;
- avoir des habiletés dans la coordination du travail d'une équipe et dans la gestion de personnel.

Conditions de travail

- Poste à temps plein (exclusivité d'emploi) à compter de juillet 2018 ou plus tôt, selon la disponibilité
- Programme d'avantages sociaux intéressant
- Contrat de cinq ans renouvelable
- Rémunération à négocier

Les médecins intéressés sont priés de nous faire parvenir les documents suivants :

- *curriculum vitæ* ;
- un texte d'au plus une page décrivant leur intérêt pour ce poste.

Toutes les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielle. Les dossiers doivent parvenir par courrier recommandé avant le 31 janvier 2018 à l'adresse suivante :

**Président du comité de sélection
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
2, Place Alexis Nihon, 20^e étage
3500, boul de Maisonneuve O., bureau 2000
Westmount (Québec) H3Z 3C1**